

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE DE CHAMPAGNY EN VANOISE (Savoie)  
SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2022**

**N° 2022 0111**

Nombre en Membres : 15  
En exercice : 12  
Ont pris part à la délibération 11  
Procurations : 03  
Date de convocation : 16 septembre 2022  
Date d'affichage : 16 septembre 2022

\*\*\*\*\*

L'An Deux mille vingt-deux, le vingt-trois septembre à 20H00 s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de 73350 -CHAMPAGNY EN VANOISE sous la Présidence de M. René RUFFIER LANCHE, Maire.

Présents : René RUFFIER LANCHE, Denis TATOUD, Florian SOUVY, Olivier CHENU, Corentin GROS, Gérard RUFFIER LANCHE, Emmanuel MAEGEY, Xavier BRONNER

Absents excusés : Robert LEVY, Olivier SACHE (donne procuration à René RUFFIER LANCHE, Vincent RUFFIER DES AIMES (donne procuration à Florian SOUVY), Tony BUTHOD GARCON (donne procuration à Corentin GROS).

Secrétaire : Florian SOUVY

**Objet : Autorisation de survol du Domaine Public – M & Mme Jean-Jacques DUMAS**

**VU** l'article 431-13 du Code de l'Urbanisme,

**CONSIDERANT** la demande de M. & Mme Jean-Jacques DUMAS, le permis de construire n° PC 07307122M1013 prévoyant la création d'un balcon sur le domaine public, rue des Granges ;

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré,

**ACCORDE** dans le cadre du Permis de Construire référencé n° PC 07307122M1013 une autorisation de survol du domaine public pour la création d'un balcon ; il est expressément indiqué que l'autorisation est acquise dès lors que la réalisation sera strictement identique au projet présenté.

« Certifié exécutoire, dûment habilité aux présentes

Conformément à la Loi du 02 Mars 1982 »

POUR EXTRAIT CONFORME,

**Pour le Maire empêché,**

**Le 1<sup>er</sup> adjoint,**

**Denis TATOUD**



**MAIRIE DE CHAMPAGNY EN VANOISE**